

Les fondamentaux scientifiques pour se lancer en cosmétique

Public ⁽¹⁾ : Les fondateurs et co-fondateurs, fondatrices et co-fondatrices d'une marque cosmétique, entrepreneur(e)s, indépendant(e)s. Les participants et participantes sont sélectionnés par l'entreprise au regard de ce programme. Toute personne qui s'inscrit dans un projet d'évolution défini par l'entreprise et en lien avec la thématique.

Pré requis : Aucun pré-requis spécifique

Durée : 7 heures réparties en 2 x 3,5 heures

Lieu : en visio

Objectifs ⁽²⁾ A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Savoir si un produit appartient bien à la classe des cosmétiques et non à celle des détergents, biocides, dispositifs médicaux ou médicaments.
- Connaître les familles de substances réglementées en cosmétique (interdites, restreintes, autorisées)
- Lire et composer l'étiquetage d'un produit cosmétique (liste INCI, PAO, DDM...)
- Comprendre la notion d'allégations cosmétiques.
- Distinguer les produits conventionnels, naturels et biologiques.
- Appréhender les 4 grandes étapes dans la création d'un produit cosmétique.
- Avoir des notions sur les tests de sécurité et d'efficacité à réaliser avant la mise sur le marché d'un produit cosmétique

Expert : Expert sélectionné par Formadexp pour ses compétences techniques et son expertise sur la thématique et en matière de pédagogie. **Aude Barré**, Docteur en pharmacie et consultante en cosmétique, spécialiste en développement scientifique. Elle accompagne les marques de dermo-cosmétique dans la conception et la communication de leurs produits. Forte de 25 ans d'expérience en R&D au sein de grandes entreprises telles que LVMH et Sarbec, elle a développé une expertise approfondie dans la formulation, la réglementation, et l'évaluation de l'efficacité des produits cosmétiques. Elle apporte également son savoir-faire en formation technique pour les équipes commerciales et internes, en particulier dans les domaines du soin, de l'hygiène et du capillaire.

Méthodes et moyens pédagogiques : Support écrit (présentation imagée) avec des questions régulières dans la présentation et des quiz.

Modalités d'évaluation et de suivi : Auto-positionnement / Évaluation à chaud de la formation / Feuille d'émargement par demi-journée / Délivrance d'un certificat de réalisation nominatif / Questionnaire d'évaluation

Demi-journée 1 – 3,5 heures

Cosmétique, définition et fonctions.

- Cadre réglementaire
- Définition d'un cosmétique
- Fonctions d'un cosmétique

Substances réglementées en cosmétique.

- Substances interdites
- Substances restreintes
- Substances autorisées

L'étiquetage d'un cosmétique – créer une étiquette conforme

- Fonction du produit,
- Liste d'ingrédients,
- Durée de conservation

Demi-journée 2 – 3,5 heures

L'étiquetage d'un cosmétique – créer une étiquette conforme (suite)

- Naturalité et/ou Bio,
- Allégations,
- Pictogrammes

La création d'un cosmétique.

- La conception
- Le développement
- La production (fabrication et conditionnement)
- La mise sur le marché

Les tests de sécurité et d'efficacité

- Tests de stabilité et de compatibilité
- Challenge test
- Patch test
- Het cam
- Test d'usage
- Test instrumentaux

Modalités et délais d'accès :

Pour l'Inter-Entreprises, un bulletin d'inscription est à nous retourner complété et signé pour valider la participation.

Nos formations sont accessibles par le biais de sessions organisées en inter-entreprises. Le délai d'accès dépend de la programmation des sessions Inter-Entreprises et des places disponibles. Les dates sont consultables sur notre site internet www.formadexp.fr ou en nous contactant par téléphone au **02 35 22 84 90** ou par email à l'adresse contact@formadexp.fr

Elles sont réalisables également en intra-entreprise ou sur-mesure à la demande des entreprises. Pour toutes demandes, merci de nous contacter pour plus d'informations.

Moyens techniques et d'encadrement : La formation se déroulera **en distanciel via l'outil de visioconférence Microsoft Teams**. Un email d'invitation vous sera transmis par Formadexp. Puis, un email de rappel et une fiche technique pour cette formation vous seront également transmis par email.

⁽¹⁾ *Formadexp est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités et des moyens pédagogiques de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.*

⁽²⁾ *Les actions de formations dispensées par Formadexp entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs (Articles L 6313-1, L 6133-1, L6313-3).*